

**Destinataires**

MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE ([helene.moulinier@agglodebrive.fr](mailto:helene.moulinier@agglodebrive.fr))  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ALLASSAC ([mairie@allassac.fr](mailto:mairie@allassac.fr))  
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SUEZ BRIVE ([bastien.ripoll@suez.com](mailto:bastien.ripoll@suez.com))

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

**Unité de Gestion : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE**

<b>Prélèvement</b>	<b>00123145</b>	<b>Commune</b>	<b>ALLASSAC</b>
<b>Unité de gestion</b>	0625 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE	<b>Prélevé le :</b>	<b>mardi 05 décembre 2023 à 10h47</b>
<b>Installation</b>	TTP 001706 STATION 3 VILLAGES	<b>par :</b>	PAULINE BAUNE
<b>Point de surveillance</b>	0000004177 ARRIVEE EAUX BRUTES STATION 3 VILLAGES	<b>Type visite :</b>	P1
<b>Localisation exact</b>		<b>Type d'eau :</b>	Eau brute souterraine

*Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901*

Type de l'analyse : DIV

Code SISE de l'analyse : 00129451

Référence laboratoire : 23120407764701

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
<b>MÉTABOLITES PERTINENTS</b>				
N,N-Dimethylsulfamide	0,72 µg/L	2		

**CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00123145)**

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées pour l'eau brute par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R1321-68) pour les paramètres mesurés. A noter la présence de N,N Diméthylsulfamide qui fait l'objet d'une surveillance au niveau du réseau de distribution.

TULLE le 23 janvier 2024

Pour la Directrice de la Délégation  
départementale de la Corrèze,  
La Responsable du pôle bi-départemental  
santé environnement,



Mathilde RASSELET